



Durée du préavis en cas de démission

Par **amdemissionnaire**, le **26/02/2015 à 18:39**

Bonjour,

Je suis agent de maitrise et sur le point de démissionner. Ma convention collective prévoit 2 mois de préavis pour les agents de maitrise et mon contrat de travail dit "chacune des parties [...aura] à charge de respecter les règles de procédures légales et conventionnelles et notamment de prévenir l'autre de son intention à cet égard par lettre recommandée avec AR un mois au moins à l'avance."

Le texte qui est censé primer est le contrat de travail s'il est plus favorable au salarié que la convention alors j'aimerais être sûr de ne pas mal interpréter les termes. Quand je lis mon contrat, je comprends que le préavis minimum est d'un mois et dans ce cas, ce serait ce délai que j'aurais à respecter. Est-ce que quelqu'un pourrait me conforter dans mon interprétation ou au contraire, me faire savoir si je me trompe?

Par **P.M.**, le **26/02/2015 à 20:33**

Bonjour,

Il faudrait savoir si votre statut a évolué depuis la conclusion du contrat de travail...

Par **amdemissionnaire**, le **26/02/2015 à 20:55**

Non je suis toujours agent de maitrise. Le contrat a été conclu il y a un an.

Par **chatoon**, le **27/02/2015 à 01:34**

Bonjour,

Le changement de catégorie socio-professionnelle aurait changé la durée du préavis si, en l'absence d'accord collectif, des usages encore plus favorables avaient prévu une durée de préavis inférieure à un mois pour la nouvelle profession exercée. En l'état de votre premier message, je pense que vous avez tout à fait raison amdemission(n)aire, en pensant que le délai d'un mois s'applique.

Par **amdemissionaire**, le **27/02/2015 à 08:38**

Bonjour,

Merci beaucoup pour vos réponses. Cela me rassure.

Par **P.M.**, le **27/02/2015 à 08:51**

Bonjour,

Quand je parlais de statut, c'est bien sûr non pas un changement de profession mais du passage d'employé ou d'ouvrier à agent de maîtrise...

Vous pourriez vous référer à l'[Arrêt 93-44728 de la Cour de Cassation](#)...